

288

Et républicain
25 juin

Réflexions agrico

Nous avons re
concours agricole
qui s'étaient anne
nière. Voici en q
bitique français
nu, M. Henry S
l'organisation de
leurs, de tous les
nisés « nationale
régies édictées p

« A l'instar du
celui de Reines
cours de Nancy a
gne noire qui s'al
naux. La décept
sans que rien, d
puisse l'atténuer
avis personnel qu
absolument unan

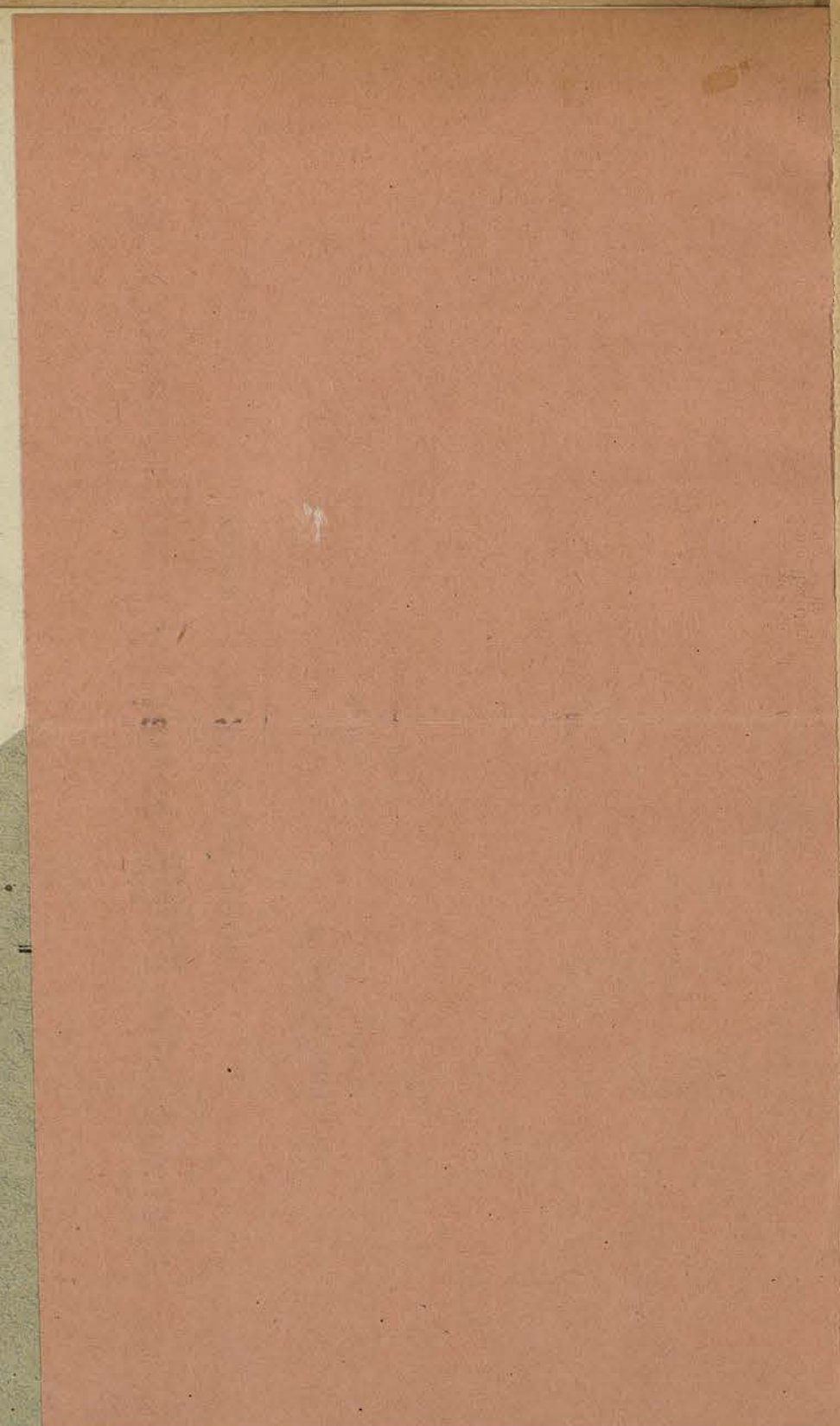
Ce n'est pas q
concours soient il
en droit d'attendi
et les autres sont
pouvait l'espérer.
point important :

Une simple et
le concours tenu i
pour le démontrer
concours de Nanc
année, le catalogu
529. Au lieu de 95
brebis en 1904, on
bâliers et 46 lots
centaine de porcs
enregistre que 45
Seule, l'expositio
cour ne présente
ces: 210 lots au lie
agricoles, il vaut
cette exposition,
nombreuse en 190
dire; si on défatg
sants importants,
lentes élevées pou
aspect vraiment li

Quant aux mach
coles, il suffit de
instantis avec les
des doléances un
agriculteurs qui de
leur impose des fi
conclure d'affaires

Pour que le m
consente à ouvrir
maître combien a
a prise lorsque, ce
a voulu imposer a
ception des couco
ception est auss
contraire aux con
agricole. Il faudra
eum, d'ailleurs, si
quiété de savoir d
cours seront remp
velles fantaisies, dom
bien compris pourraient e
frais.

« Je disais tout à l'he
leurs agricoles étaient peu
il convient de signaler que
étrangers n'ont pas déda
de Nancy et qu'ils y ont fa
portants. C'est ainsi que
des génisses de race ch
achetés pour l'Allemagne
maux durham pour l'Als
surtout du côté des porcs,
que des achats considérab
rés; un grand nombre des
sés ont été vendus pour le compte de l'Au
triche. Le gouvernement de ce pays avait
fait, il y a un an, des achats très impor
tants en Angleterre; mais ces achats ne lui
ayant pas donné satisfaction, il s'adresse
aujourd'hui aux éleveurs de races fran
çaises. C'est un nouveau signe qui montre
que l'on apprend de plus en plus à con
naître et à apprécier nos races dans les au
tres pays: c'est d'un bon augure pour l'ave
nir. »



(Meurthe-et-Moselle)

... Je disais tout à l'he
leurs agricoles étaient peu
il convient de signaler que
étrangers n'ont pas déda
de Nancy et qu'ils y ont fa
portants. C'est ainsi que
des génisses de race ch
achetés pour l'Allemagne
maux durham pour l'Als
surtout du côté des porcs,
que des achats considérab
rés; un grand nombre des
sés ont été vendus pour le compte de l'Au
triche. Le gouvernement de ce pays avait
fait, il y a un an, des achats très impor
tants en Angleterre; mais ces achats ne lui
ayant pas donné satisfaction, il s'adresse
aujourd'hui aux éleveurs de races fran
çaises. C'est un nouveau signe qui montre
que l'on apprend de plus en plus à con
naître et à apprécier nos races dans les au
tres pays: c'est d'un bon augure pour l'ave
nir. »

289

Et républicain
25 juin

Congrès d'hygiène sociale

Dans la journée d'hier, nous avons reçu communication de sept rapports présentés au congrès. Nous en publierons demain les conclusions, ainsi que les vœux adoptés.

ALLIANCE
HYGIENE SOCIALE
4, rue Lavoisier
PARIS (8^e)

CONGRÈS D'HYGIÈNE SOCIALE

DE NANCY

22-24 Juin 1906

PRÉSIDÉ PAR

M. CASIMIR-PÉRIER

PROGRAMME DU CONGRÈS

Vendredi 22 juin.

Matin, à 8 h. 1/2. — Réunion des congressistes à la Salle Poirel, Galerie Nord (1).

Visite aux œuvres d'assistance du Bureau de bienfaisance de la ville de Nancy.

Visite au Sanatorium de Lay-Saint-Christophe.

Après-midi, à 2 heures. — Première séance du Congrès (2).

I. — De l'action des Bureaux de bienfaisance en Hygiène sociale.

Rapporteurs: M. LALLEMENT, vice-président du Bureau de bienfaisance de la ville de Nancy;

M. RICORDEAU, avocat, administrateur des Hospices civils à Nantes.

(1) Entrée, rue Chanzy.

(2) Les rapports seront autant que possible distribués à l'avance; il ne sera donné communication en séance que du résumé ou des conclusions; le temps de parole attribué à chaque orateur est fixé à dix minutes.

 M. Casimir-Périer
Il était coiffé d'un pe
til chapeau canotier.

La journée de samedi

Voici le programme de la journée d'aujourd'hui, samedi.

Matin, à 8 heures 1/2. — 2^e séance du congrès.

Hygiène de la jeunesse et sa préservation contre les maladies infectieuses. — Rapports: M. le docteur Haushalter, professeur à la Faculté de médecine de Nancy; Préservation de l'adolescence contre les maladies infectieuses;

M. le docteur Spillmann professeur à la Faculté de médecine: préservation de l'adolescence contre les maladies vénériennes; MM. le docteur Simon, professeur à la Faculté de médecine, et Louis Spillmann, professeur agrégé à la Faculté de médecine: Préservation de l'adolescence contre la tuberculose;

M. le docteur Schmitt, professeur à la Faculté de médecine: Préservation de l'adolescence contre l'alcoolisme.

Après-midi, à 2 heures. — 3^e séance du congrès.

III. — Hygiène de la jeunesse et sa préservation contre les maladies infectieuses (suite). — Rapports (suite): M. le docteur Bernheim, professeur à la Faculté de médecine: De l'utilité d'étudier certaines questions relatives à l'hygiène morale;

MM. le docteur Mathieu (de Paris), président de la Ligue pour l'hygiène scolaire, et le D^r Mosny, médecin des hôpitaux: Hygiène physique à l'Ecole primaire.

M. le D^r Paul Parisot, sous-directeur du service municipal d'hygiène de la ville de Nancy: Mesures à adopter pour la réglementation de l'hygiène scolaire.

A 5 h. 1/2. — Réception par M. le maire de la ville de Nancy.

Congrès d'hygiène sociale A l'hôtel de ville

M. Casimir-Périer et les membres du congrès d'hygiène sociale ont été reçus par la municipalité de Nancy, samedi, à 6 heures, à l'hôtel de ville.

Cette réception a été empreinte de la plus grande simplicité. Après avoir parcouru le musée où ils ont particulièrement admiré les Sellier, les Morot et les Friant, les congressistes se sont rendus dans le salon carré où le champagne était servi et où de cordiales paroles ont été échangées. Ils ont ensuite visité le grand salon.

Une intéressante exposition

En raison des congrès mutualiste et d'hygiène sociale qui ont lieu à Nancy, une intéressante exposition a été organisée dans la galerie Est de la salle Poirel.

Sur les murs, s'étaient quantité de gravures, avis, plans et tableaux. Ici, de saisissantes images en couleurs montrent les terribles ravages de l'alcoolisme.

Plus loin, ce sont des statuts de sociétés de secours mutuels et d'associations amicales: de l'orphelinat des sous-agents des postes, de la Fraternelle des laborieux, de Neufchâteau, etc., etc.

On sait combien la question des habitations ouvrières offre d'importance, aussi l'exposition offre-t-elle les modèles des maisons ouvrières construites par la cristallerie de Bacarat, la Société de Pont-à-Mousson et ses annexes de Foug et d'Auboué; la Société Solvay, de Dombasle; la Société des aciéries de Longwy; la Société des forges de Pont-à-Mousson, la Société immobilière nancéenne, la Soudière de la Meurthe, etc.

Au fond, on remarque le plan des ouvrages de captation des eaux de la forêt de Haye; la carte des nappes aquifères en Meurthe-et-Moselle, celle de l'alimentation en eau de plusieurs villes de France, Luxembourg, Belgique.

L'exposition est complétée par des tableaux de mortalité infantile. La lutte antituberculeuse, sanatorium de Lay-Saint-Christophe, figure aussi en bonne place, ainsi que les statuts des restaurants économiques de Nancy.

Au milieu de la salle, on voit divers appareils, entre autres l'application du moteur électrique à la machine à coudre.

Telle est, dans son ensemble, cette exposition, dont l'atmosphère a captivé de très nombreux visiteurs.

LES TRAVAUX DU Congrès d'hygiène sociale DE NANCY

Comme nous l'avons dit, nous avons reçu les rapports examinés et discutés au Congrès d'hygiène sociale de Nancy, vendredi et samedi.

Et républicain
23 juin

Reflexions agricoles

Nous avons reçu
concours agricole
qui s'étaient annu-
nière. Voici en q
blique française
nu, M. Henry S
l'organisation de
leurs, de tous le
nisés « nationale
règles édictées p
« A l'instar du
celui de Rennes
cours de Nancy ;
gne noire qui s'a
naux. La décep
sans que rien, e
puisse l'atténer
avis personnel q
absolument unan
Ce n'est pas q
concours soient i
en droit d'attend
et les autres son
pouvait l'espérer
point important :

Une simple et
le concours tenu
pour le démontre
concours de Nam
année, le catalog
529. Au lieu de 9
brebis en 1904, on
béliers et 46 lots
centaine de porc
enregistre que 4
Seule, l'expositio
cour ne présente
ces: 210 lots au li
agricoles, il vaul
celle exposition,
nombreuse en 19
dire: si on défalg
sants importants
teutes élevées po
aspect vraiment i

Quant aux ma
coles, il suffit de
instants avec les
des doctances nu
agriculteurs qui d
leur impose des
conduire d'affaire

Pour que le r
consente à ouvrir
maître combien a
a puise lorsque, c
a voulu imposer
ception des conc
ception est au
contraire aux co
agricole. Il faudr
enn, d'ailleurs,
quiète de savoir
cours seront ren
velles fantaisies, dont les
bien compris pourraient
frais.

«... Je disais tout à l'hy-
teurs agricoles étaient peu
il convient de signaler que
étrangers n'ont pas déda
de Nancy et qu'ils y ont f
portants. C'est ainsi que
des génisses de race cl
achetés pour l'Allema
maux durham pour l'Al
surtout du côté des porcs,
que des achats considérat
rés; un grand nombre des animaux expo-
sés ont été vendus pour le compte de l'Au-
triche. Le gouvernement de ce pays avait
fait, il y a un an, des achats très impor-
tants en Angleterre; mais ces achats ne lui
ayant pas donné satisfaction, il s'adresse
aujourd'hui aux éleveurs de races fran-
çaises. C'est un nouveau signe qui montre
que l'on apprend de plus en plus à con-
naître et à apprécier nos races dans les au-
tres pays: c'est d'un bon augure pour l'a-
venir.»

II. — Assainissement des Villes et des Campagnes.

Rapports: M. le D^r MACÉ, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Nancy, et M. le D^r IMBEAUX, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, directeur du Service municipal de Nancy: *De l'ensemble des mesures techniques propres à assurer et à maintenir la salubrité des agglomérations urbaines*;

M. BOURCART, professeur à la Faculté de droit de Nancy: *Des mesures législatives relatives à l'expropriation en matière d'hygiène et de salubrité*;

M. le D^r AIMÉ, directeur du service départemental de l'Assistance médicale et de la vaccine: *Hygiène des campagnes*.

Soir, à 8 h. 1/2. — Conférences (Salle Poirel).

M. le Médecin-inspecteur BENECH, directeur du service de santé du 20^e corps d'armée: *Rôle social de la Médecine et de l'Hygiène d'armée*;

M. BARBEY, secrétaire général de la Fédération antialcoolique: *La pétition contre l'absinthe*.

Samedi 23 juin.

Matin, à 8 h. 1/2. — 2^e Séance du Congrès.

III. — Hygiène de la jeunesse et sa préservation contre les maladies infectieuses.

Rapports: M. le D^r HAUSHALTER, professeur à la Faculté de médecine de Nancy: *Préservation de l'adolescence contre les maladies infectieuses*;

M. le D^r SPILLMANN, professeur à la Faculté de médecine: *Préservation de l'adolescence contre les maladies vénériennes*;

MM. le D^r SIMON, professeur à la Faculté de médecine, et Louis SPILLMANN, professeur agrégé à la Faculté de médecine: *Préservation de l'adolescence contre la tuberculose*;

M. le D^r SCHMITT, professeur à la Faculté de médecine: *Préservation de l'adolescence contre l'alcoolisme*.

Après-midi, à 2 heures. — 3^e Séance du Congrès.

III. — Hygiène de la jeunesse et sa préservation contre les maladies infectieuses (suite). — Rapports (suite): M. le D^r BERNHEIM, professeur

Congrès d'hygiène sociale

Dans la journée d'hier, nous avons reçu communication de sept rapports présentés au congrès. Nous en publions demain les conclusions, ainsi que les vœux adoptés.

à la Faculté de médecine: *De l'utilité d'étudier certaines questions relatives à l'hygiène morale*;

MM. le D^r MATHIEU (de Paris), président de la Ligue pour l'Hygiène scolaire, et le D^r MOSNY, médecin des Hôpitaux: *Hygiène physique à l'Ecole primaire*;

M. le D^r PAUL PARISOT, sous-directeur du Service municipal d'hygiène de la ville de Nancy: *Mesures à adopter pour la réglementation de l'Hygiène scolaire*.

A 5 h. 1/2. — Réception par M. le Maire de la Ville de Nancy.

Soir, à 8 h. 1/2. — Conférence (Salle Poirel).

M. E. CHEYSSON, membre de l'Institut, président de la Fédération antialcoolique: *L'Hygiène dans l'habitation*.

M. le D^r CALMETTE, directeur de l'Institut Pasteur de Lille: *La défense de la Tuberculose en famille*.

Dimanche 24 juin.

Matin, à 9 heures. — Assemblée générale. — MM. BOYÉ, avocat, secrétaire général, et D^r GEPFERT, secrétaire général adjoint du Comité lorrain: *Rapport sur les œuvres d'hygiène sociale à Nancy*.

BOMPARD, secrétaire général de l'Alliance d'Hygiène sociale: *Rapport sur les travaux du Congrès*.

Après-midi, à 2 heures et demie, Salle Poirel. — SÉANCE DE CLOTURE, avec le concours des Membres du Congrès mutualiste, sous la présidence de M. CASIMIR-PÉRIER, ancien Président de la République, Président de l'Alliance d'Hygiène sociale.

Discours de M. MÉZIÈRES, de l'Académie française, sénateur de Meurthe-et-Moselle, Président d'honneur du Comité lorrain de l'Alliance d'Hygiène sociale.

Discours de M. L. MABILLEAU, Président de la Fédération nationale de la Mutualité française.

Discours de M. CASIMIR-PÉRIER, Président de l'Alliance d'hygiène sociale.

Soir, à 7 heures. — Banquet organisé sous la Présidence de M. CASIMIR-PÉRIER, par l'Alliance d'Hygiène sociale et le Congrès mutualiste.

Nancy. — A. CRÉPIN-LEBLOND, imprimeur éditeur, 21, rue Saint-Dizier.

 bon matin avec pois blancs.
Il était coiffé d'un pe-
M. Casimir-Périer tit chapeau canotier.

La journée de samedi

Voici le programme de la journée d'au-
jourd'hui, samedi.

Matin, à 8 heures 1/2. — 2^e séance du con-
grès.

Hygiène de la jeunesse et sa préservation contre les maladies infectieuses. — Rapports: M. le docteur Haushalter, professeur à la Faculté de médecine de Nancy: *Préservation de l'adolescence contre les maladies infectieuses*;

M. le docteur Spillmann professeur à la Faculté de médecine: *préservation de l'adolescence contre les maladies vénériennes*;

MM. le docteur Simon, professeur à la Faculté de médecine, et Louis Spillmann, professeur agrégé à la Faculté de médecine: *Préservation de l'adolescence contre la tuberculose*;

M. le docteur Schmitt, professeur à la Faculté de médecine: *Préservation de l'adolescence contre l'alcoolisme*.

Après-midi, à 2 heures. — 3^e séance du congrès.

III. — Hygiène de la jeunesse et sa préservation contre les maladies infectieuses (suite). — Rapports (suite): M. le docteur Bernheim, professeur à la Faculté de médecine: *De l'utilité d'étudier certaines questions relatives à l'hygiène morale*;

MM. le docteur Mathieu (de Paris), président de la Ligue pour l'hygiène scolaire, et le D^r Mosny, médecin des hôpitaux: *Hygiène physique à l'Ecole primaire*.

M. le D^r Paul Parisot, sous-directeur du service municipal d'hygiène de la ville de Nancy: *Mesures à adopter pour la réglementation de l'hygiène scolaire*.

A 5 h. 1/2. — Réception par M. le maire de la ville de Nancy.

Congrès d'hygiène sociale

A l'hôtel de ville

M. Casimir-Périer et les membres du congrès d'hygiène sociale ont été reçus par la municipalité de Nancy, samedi, à 6 heures, à l'hôtel de ville.

Cette réception a été empreinte de la plus grande simplicité. Après avoir parcouru la musée où ils ont particulièrement admiré les Sellier, les Morot et les Friant, les congressistes se sont rendus dans le salon carré où le champagne était servi et où de cordiales paroles ont été échangées. Ils ont ensuite visité le grand salon.

Une intéressante exposition

En raison des congrès mutualiste et d'hygiène sociale qui ont lieu à Nancy, une intéressante exposition a été organisée dans la galerie Est de la salle Poirel.

Sur les murs, s'étaient quantité de gravures, avis, plans et tableaux. Ici, de saisissantes images en couleurs montrent les terribles ravages de l'alcoolisme.

Plus loin, ce sont des statuts de sociétés de secours mutuels et d'associations amicales; de l'orphelinat des sous-agents des postes, de la Fraternelle des laborieux, de Neufchâteau, etc., etc.

On sait combien la question des habitations ouvrières offre d'importance, aussi l'exposition offre-t-elle les modèles des maisons ouvrières construites par la cristallerie de Baccarat, la Société de Pont-à-Mousson et ses annexes de Foug et d'Auboué; la Société Solvay, de Dombasle; la Société des aciéries de Longwy; la Société des forges de Pont-à-Mousson, la Société immobilière nancéenne, la Soudière de la Meurthe, etc.

Au fond, on remarque le plan des ouvrages de captation des eaux de la forêt de Haye; la carte des nappes aquifères en Meurthe-et-Moselle, celle de l'alimentation en eau de plusieurs villes de France, Luxembourg, Belgique.

L'exposition est complétée par des tableaux de mortalité infantile. La lutte antituberculeuse, sanatorium de Lay-Saint-Christophe, figure aussi en bonne place, ainsi que les statuts des restaurants économiques de Nancy.

Au milieu de la salle, on voit divers appareils, entre autres l'application du moteur électrique à la machine à coudre.

Telle est, dans son ensemble, cette exposition, dont l'atmosphère a captivé de très nombreux visiteurs.

LES TRAVAUX DU Congrès d'hygiène sociale DE NANCY

Comme nous l'avons dit, nous avons reçu les rapports examinés et discutés au Congrès d'hygiène sociale de Nancy, vendredi et samedi.

Est républicain
23 juin

Reflexions agrico

Nous avons re
concours agricole
qui s'étaient ann
nière. Voici en q
blique française
nu, M. Henry S
l'organisation de
leurs, de tous les
nisés « nationale
règles édictées p

« A l'instar du
celui de Rennes
cours de Nancy a
gne noire qui s'al
naux. La décept
sans que rien, d
puisse l'atténuer
avis personnel q
absolument unan

Ce n'est pas q
concours soient i
en droit d'attendi
et les autres sont
pouvait l'espérer.
point important :

Une simple et
le concours tenu i
pour le démontre
concours de Nanc
année, le catalogu
529. Au lieu de 95
brebis en 1904, on
bœufs et 46 lots
centaine de porcs
enregistre que 43
Seule, l'expositio
cour ne présente
ces: 210 lots au li
agricoles, il vaut
cette exposition,
nombreuse en 190
dire; si on défalq
sants importants,
teutes élevées po
aspect vraiment l

Quant aux mac
coles, il suffit de
instantis avec les
des doléances un
agriculteurs qui de
leur impose des f
conclure d'affaire

Pour que le n
consente à ouvrir
nature combien a
a prise lorsque, c
a voulu imposer
ception des conc
ception est aus
contraire aux con
agricole. Il faudr
enn, d'ailleurs, s
quière de savoir d
cours seront remp

velles fantaisies, dont les
bien compris pourraient
frais.

« ... Je disais tout à l'he
teurs agricoles étaient pen
il convient de signaler que
étrangers n'ont pas déda
de Nancy et qu'ils y ont fa
portants. C'est ainsi que
des génisses de race ch
achetés pour l'Allemagne
maux durham pour l'Al
surtout du côté des porcs,
que des achats considérab
rés; un grand nombre des animaux expos
és ont été vendus pour le compte de l'Au
triche. Le gouvernement de ce pays avait
fait, il y a un an, des achats très impor
tants en Angleterre; mais ces achats ne lui
ayant pas donné satisfaction, il s'adresse
aujourd'hui aux éleveurs de races fran
çaises. C'est un nouveau signe qui montre
que l'on apprend de plus en plus à con
naître et à apprécier nos races dans les au
tres pays: c'est d'un bon augure pour l'a
venir. »

Congrès d'hygiène sociale

Dans la journée d'hier, nous avons reçu communication de sept rapports présentés au congrès. Nous en publierons demain les conclusions, ainsi que les vœux adoptés.

Si — comme nous le disions hier — quel
ques intéressés se sont plaints de ne pas
avoir reçu les rapports d'avance, il faut
ajouter que certains rapporteurs n'ont en
voyé leur rapport qu'au dernier moment.
On en a encore reçu deux, à l'ouverture du
congrès.

D'autre part, il paraît que le secrétariat
général, à Paris, n'a pu obtenir, des intéres
sés, tous les renseignements désirables.

Visite au sanatorium de Lay-Saint-Christophe

Vendredi, à neuf heures du matin, un
certain nombre de membres du congrès
d'hygiène sociale partaient en voiture pour
visiter le sanatorium de Lay-Saint-Christo
phe.

Ils y furent reçus et guidés par MM. les
professeurs Spillmann et Guntz, membres
du comité de l'Œuvre lorraine des tubercu
leux, et par M. le docteur Nilus, médecin
directeur. La visite du bâtiment principal
et de ses annexes (galerie de cure, service
de désinfection, buanderie modèle avec es
soreuse électrique, chauffage, galerie d'a
menée de l'eau, fosse Moura, pouterie, lai
terie, etc.) fut effectuée dans ses moindres
détails.

Les congressistes, vivement intéressés
par tout ce qu'ils avaient vu, sont rentrés
à Nancy, enchantés de leur visite et ravis
de leur belle promenade dans la riante val
lée de la Meurthe.

Les membres du comité de l'Œuvre lor
raine ont eu le plaisir, à cette occasion,
d'annoncer que grâce aux libéralités de
Mme Finance et aux concours généreux de
la maison Solvay et de la Société des for
ges et aciéries du Nord et de l'Est, la cons
truction d'un nouveau pavillon allait pou
voir être commencée incessamment au sa
natorium. Cette nouvelle sera favorable
ment accueillie par tous ceux qui s'intéres
sent au développement de l'Œuvre et par
les nombreux malades qui, faute de place
vacante, sont obligés d'attendre le jour de
leur entrée pendant de trop longues se
maines.

Arrivée de M. Casimir-Périer et des congressistes parisiens

Vendredi, par l'express de Paris de une
heure 37, est arrivé, à Nancy, M. Casimir
Périer, ancien président de la République,
qui vient, comme on le sait, présider à
Nancy le congrès d'hygiène sociale.

Par le même train que M. Casimir-Périer
sont arrivés M. le docteur Brouardel, ancien
doyen de la Faculté de médecine de Paris,
et M. Barberet, directeur de la Mutualité
au ministère de l'Intérieur — qui vient
pour le congrès des mutualistes.

M. Casimir-Périer a été reçu sur le quai
de la gare par les membres du comité de
l'Alliance d'hygiène sociale de Nancy.

Son président, le docteur Gross, lui a
souhaité la bienvenue.

L'ancien président de la République, tout
souriant, a remercié et
s'est dit très heureux
de venir à Nancy.

Pour être précis, di
sons que M. Casimir
Périer portait un com
plet de voyage gris, la
chemise qu'on lui con
naît avec col rabattu,
une cravate Lavallière,
bleu marin avec pois
blancs.

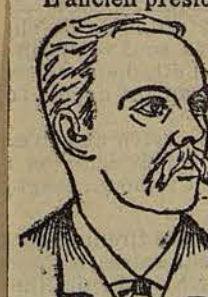
Il était coiffé d'un pe
tit chapeau canotier.

La journée de samedi

Voici le programme de la journée d'au
jourd'hui, samedi.

Matin, à 8 heures 1/2. — 2^e séance du con
grès.

Hygiène de la jeunesse et sa préserva
tion contre les maladies infectieuses. —
Rapports: M. le docteur Haushalter, pro
fesseur à la Faculté de médecine de Nancy;
Préservation de l'adolescence contre les
maladies infectieuses;



M. Casimir-Périer

M. le docteur Spillmann professeur à la
Faculté de médecine: préservation de l'ado
lescence contre les maladies vénériennes;
MM. le docteur Simon, professeur à la
Faculté de médecine, et Louis Spillmann,
professeur agrégé à la Faculté de méde
cine: Préservation de l'adolescence contre
la tuberculose;

M. le docteur Schmitt, professeur à la Fa
culté de médecine: Préservation de l'ado
lescence contre l'alcoolisme.

Après-midi, à 2 heures. — 3^e séance du
congrès.

III. — Hygiène de la jeunesse et sa pré
servation contre les maladies infectieuses
(suite). — Rapports (suite): M. le docteur
Bernheim, professeur à la Faculté de mé
decine: De l'utilité d'étudier certaines ques
tions relatives à l'hygiène morale;

MM. le docteur Mathieu (de Paris), pré
sident de la Ligue pour l'hygiène scolaire,
et le Dr Mosny, médecin des hôpitaux: Hy
giène physique à l'Ecole primaire.

M. le Dr Paul Parisot, sous-directeur du
service municipal d'hygiène de la ville de
Nancy: Mesures à adopter pour la régle
mentation de l'hygiène scolaire.

A 5 h. 1/2. — Réception par M. le maire
de la ville de Nancy.

Est républicain
23 juin

Congrès d'hygiène sociale

A l'hôtel de ville

M. Casimir-Périer et les membres du
congrès d'hygiène sociale ont été reçus par
la municipalité de Nancy, samedi, à 6 heu
res, à l'hôtel de ville.

Cette réception a été empreinte de la plus
grande simplicité. Après avoir parcouru le
musée où ils ont particulièrement admiré
les Sellier, les Morot et les Friant, les con
gressistes se sont rendus dans le salon car
ré où le champagne était servi et où de cor
diales paroles ont été échangées.

Ils ont ensuite visité le grand salon.

Une intéressante exposition

En raison des congrès mutualiste et d'hy
giène sociale qui ont lieu à Nancy, une in
téressante exposition a été organisée dans
la galerie Est de la salle Poirel.

Sur les murs, s'étaient quantité de gra
vures, avis, plans et tableaux. Ici, de sai
ssissantes images en couleurs montrent les
terribles ravages de l'alcoolisme.

Plus loin, ce sont des statuts de sociétés
de secours mutuels et d'associations amica
les: de l'orphelinat des sous-agents des pos
tes, de la Fraternelle des laborieux, de
Neufchâteau, etc., etc.

On sait combien la question des habita
tions ouvrières offre d'importance, aussi
l'exposition offre-t-elle les modèles des mai
sons ouvrières construites par la cristallerie
de Baccarat, la Société de Pont-à-Mousson
et ses annexes de Foug et d'Auboué; la So
cété Solvay, de Dombasle; la Société des
aciéries de Longwy; la Société des forges
de Pont-à-Mousson, la Société immobilière
nancéienne, la Soudière de la Meurthe, etc.

Au fond, on remarque le plan des ouvra
ges de captation des eaux de la forêt de
Haye; la carte des nappes aquifères en
Meurthe-et-Moselle, celle de l'alimentation
en eau de plusieurs villes de France, Lu
xembourg, Belgique.

L'exposition est complétée par des ta
bleaux de mortalité infantile. La lutte anti
tuberculeuse, sanatorium de Lay-Saint-
Christophe, figure aussi en bonne place,
ainsi que les statuts des restaurants écono
miques de Nancy.

Au milieu de la salle, on voit divers ap
pareils, entre autres l'application du moteur
électrique à la machine à coudre.

Telle est, dans son ensemble, cette expo
sition, dont l'atmosphère captive de très nom
breux visiteurs.

LES TRAVAUX DU Congrès d'hygiène sociale DE NANCY

Comme nous l'avons dit, nous avons re
çu les rapports examinés et discutés au
Congrès d'hygiène sociale de Nancy, ven
dredi et samedi.

Ainsi que nous l'avons annoncé également, nous allons résumer les idées générales et les conclusions de ces rapports qui présentent un vif intérêt.

De l'action des bureaux de bienfaisance en hygiène sociale

C'est M. Lallement, vice-président du bureau de bienfaisance de Nancy, qui a traité cette question.

M. Lallement estime — avec raison — que les bureaux de bienfaisance ont un rôle très important à remplir dans la lutte engagée contre les fléaux sociaux.

Ces fléaux, combattus par l'Alliance d'hygiène sociale, sont la tuberculose, l'alcoolisme, la mortalité infantile, le logement insalubre, etc., etc.

Il faut engager contre eux une lutte énergique, une lutte opiniâtre et M. Lallement a formulé les vœux suivants, adoptés par le congrès :

« Que les bureaux de bienfaisance, tout en continuant à distribuer des secours en argent et en nature, soient invités à insister sur des œuvres de prévoyance, d'hygiène et de préservation de la misère, propres à relever l'indigent et à améliorer les conditions de son existence, telles que : apprentissage d'un métier, enseignement ménager, assistance par le travail, gouttes de lait ou bon lait, assistance par le jardin, assistance par l'habitation, prêts de draps, exercices gymnastiques, etc.

« Qu'ils mettent à exécution, si possible, la faculté qu'ils tiennent de l'article 6 de la loi du 30 novembre 1893, d'employer le cinquième de leur patrimoine à faire construire des maisons à bon marché pour les donner à habiter aux familles qui ne peuvent vivre du produit de leur travail, moyennant un taux de loyer réduit et dont le paiement pourra être facilité par un secours proportionné aux charges de famille et aux ressources provenant du salaire.

« Qu'ils concèdent à leurs assistés, à titre de secours, les terrains propres à la culture dont ils peuvent être propriétaires, sinon qu'ils en prennent en location pour les leur concéder au même titre.

« Que les communes, propriétaires elles-mêmes de terrains propres à la culture s'entendent avec leur bureau de bienfaisance pour lui louer ces terrains, afin que celui-ci puisse les donner à cultiver aux assistés à titre de secours.

« Enfin, que les pouvoirs publics compétents prennent les mesures nécessaires pour faire élaborer un règlement invitant les commissions administratives des bureaux de bienfaisance à rendre autant que possible et dans la limite de leurs ressources l'assistance hygiénique et préservatrice de la misère, et que les collectivités, telles que l'Etat, les départements et les communes, ainsi que les divers comités de l'Alliance d'hygiène sociale, encouragent et favorisent la création de toute œuvre ayant un caractère d'assistance hygiénique et préventive. »

Dans la séance tenue vendredi par le congrès, et sur la proposition de M. Segfried, la résolution suivante a été votée à l'unanimité :

« Le congrès d'hygiène sociale, approuvant complètement la voie de prévoyance dans laquelle le bureau de Nancy est entré, émet le vœu que tous les bureaux de bienfaisance de France suivent son exemple et tendent à associer de plus en plus la prévention à l'assistance. »

Préservation de la jeunesse contre certaines maladies

M. le docteur P. Spillmann a écrit un remarquable rapport sur la préservation de la jeunesse contre certaines maladies, dont Brieux a décrit les ravages de la plus terrible dans les *Avariés*.

M. le docteur P. Spillmann préconise quatre moyens principaux de lutte contre les maladies dites honteuses :

- 1° Lutte contre la pornographie ;
- 2° Lutte contre la promiscuité des sexes dans les ateliers ou dans les maisons ouvrières ;
- 3° Diminution de l'activité des germes de maladies par le traitement des malades ;
- 4° Surveillance de la prostitution.

Préservation de la jeunesse contre les maladies infectieuses

M. le docteur Haushalter, rapporteur. Après avoir montré que si les maladies infectieuses sont relativement peu meurtrières pour la jeunesse, il n'en reste pas moins vrai que tous les ans un grand nombre de vies sont supprimées par ces maladies, dont beaucoup sont évitables, beaucoup de ces morts sont donc des morts évitables.

M. le docteur Haushalter pose en principe que la préservation de la jeunesse contre les maladies infectieuses sera réalisée par les mesures générales qui tendent à accroître la résistance de l'organisme et à diminuer sa réceptivité, et par celles qui visent la prophylaxie spéciale de chaque maladie infectieuse en particulier.

C'est par l'application des règles de l'hygiène dans les questions de l'habitation, de l'école, du collège, de l'atelier, de l'infirmerie, de l'hôpital, dans celles de l'alimentation, des soins journaliers du corps, de l'exercice, du repos, du travail physique et intellectuel, que tous ceux qui ont mission d'élever et de diriger la jeunesse chercheront à conférer à l'organisme la résistance et l'énergie qui sont un préservatif contre nombre d'infections.

Préservation de la jeunesse contre la tuberculose

Ce rapport est le fruit de la collaboration de MM. P. Simon et L. Spillmann, professeurs à la Faculté de médecine de Nancy.

Il comporte un assez grand nombre de vœux. En voici quelques uns :

« Lorsqu'un médecin aura reconnu dans une famille la présence d'un tuberculeux contagieux, il prendra des mesures pour assurer, si possible, l'isolement de ce tuberculeux dans un établissement spécial, sanatorium ou hôpital.

« Si cet isolement est impossible, il fera prendre immédiatement toutes les précautions nécessaires propres à éviter la contagion : éloignement des enfants, lavage des planchers, prohibition du balayage à sec, usage d'un crachoir rempli d'une solution antiseptique.

« Il sera pratiqué dans les locaux scolaires un examen médical périodique des enfants et il sera procédé à l'établissement de fiches sanitaires individuelles.

« On se préoccupera de l'existence possible d'une tuberculose contagieuse chez les instituteurs et en général chez tous les éducateurs de la jeunesse. Les membres du personnel enseignant reconnus contagieux seront isolés. »

Questions d'hygiène morale

M. le docteur Bernheim, rapporteur.

Dans ce rapport, M. le docteur Bernheim étudie quelques questions d'une très grande importance.

Il écrit : « Sans doute l'hygiène matérielle, publique et privée, la prophylaxie de la tuberculose, la guerre à l'alcoolisme, la lutte contre le paupérisme, la salubrité des habitations, la protection de la santé humaine, toutes ces questions sont toujours d'actualité, bien que tout ait été dit, si presque rien n'a été fait.

Mais la lutte contre les misères morales, contre les épidémies morales, contre les aberrations natives et acquises, contre l'atavisme, contre les suggestions malsaines, contre les impulsions dangereuses de foules, l'éducation morale de l'enfance, la direction morale des masses, tout cela n'est-il pas au premier chef de l'hygiène sociale ? »

Le rapporteur s'attache à montrer dans le cours de son travail qu'une organisation sociale reste à étudier pour la tutelle des dégénérés, pour les surveiller, les diriger, en obtenir le meilleur rendement possible, les empêcher de dévoyer, les protéger contre eux-mêmes et protéger la société contre eux. Ce ne sont pas des aliénés à enfermer, ni des coupables à châtier, mais des infirmes moraux à diriger. Il y a là une grande lacune sociale à combler, sur laquelle les médecins aliénistes ont déjà appelé l'attention.

A ces considérations sur la direction morale et l'éducation des individus, le docteur Bernheim a ajouté quelques mots sur la direction morale et l'éducation des masses collectives.

M. G. Bourcart, professeur à la Faculté de droit, s'est occupé des mesures législatives relatives à l'expropriation en matière d'hygiène et de salubrité. Nous regrettons que son caractère technique ne nous permette pas d'insister, comme nous l'aurions voulu, sur cette remarquable étude.

Préservation de l'enfance contre l'alcoolisme

Rapporteur M. le docteur J. Schmitt, professeur à la Faculté de médecine de Nancy.

Voici quelques-uns des vœux émis par le rapporteur :

« 1° Que l'instruction et l'éducation antialcooliques des enfants et des jeunes gens ne figurent pas seulement à titre platonique dans les programmes d'études, mais qu'elles soient spécialement recommandées et avec insistance aux maîtres des divers ordres d'enseignement, surveillées par les chefs hiérarchiques et sanctionnées pour les élèves dans les examens de fin d'études, et pour les maîtres par des notes données à ceux qui y auront dépensé le plus d'activité et obtenu les meilleurs succès.

« 2° Que la vente des boissons alcooliques soit à nouveau interdite dans toutes les cantines de l'armée et qu'aucune considération étrangère à la discipline et à l'hygiène n'entrave le droit des commandants d'armes de consigner à la troupe les cabarets favorisant l'inconduite ou menaçant la santé des hommes ;

« 3° Que la vente de l'absinthe soit interdite en France et dans les colonies françaises ; interdite également l'emploi des essences artificielles pour la fabrication des boissons alcooliques ;

« 4° Que la limitation du nombre des débits soit tentée par le retour à l'autorisation préalable entourée de garanties sérieuses, par la fermeture administrative ou judiciaire des établissements dont les tenanciers seront convaincus de l'un des délits spécifiés à l'article 6 de la loi de 1890, par la fixation d'une distance minima à déterminer suivant les diverses localités et en deçà de laquelle ne pourra s'ouvrir aucun nouveau débit, à proximité des écoles et des casernes. »

On peut voir par ces quelques extraits quelles nobles idées de préservation et d'hygiène sociale ont été agitées au Congrès de Nancy, quelles hautes préoccupations de soulager la souffrance, la misère humaine, ont dirigé un labeur qui, certainement, sera béni par bien des pauvres et des humbles.

(En terminant ce résumé des principaux rapports présentés au congrès d'hygiène sociale, disons que, d'une façon générale, les congressistes sont partagés en deux camps, le camp de ceux qui ont une tendance à recourir à l'Etat pour assurer l'hygiène sociale, et le camp de ceux qui craignent que l'ingérence de l'Etat, même dans les meilleures intentions, ne soit tracassière, et ne devienne insupportable.

Sans porter aucun jugement, en des matières échappant à notre compétence, nous avons partagé les appréhensions des hygiénistes qui préfèrent les inconvénients inévitables, résultant de la Liberté, aux abus qu'entraînerait la bureaucratie de l'Etat, installée partout en maîtresse. — Note du journal).

Le Mutualiste

DE L'EST

Organe de la Fédération des Unions Départementales du V^e Collège Mutualiste
PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

BUREAUX: Rue Saint-Georges, 54, à NANCY
(Place de la Cathédrale)

Prix de l'abonnement annuel: 1 fr. 50.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
Les articles non signés ne seront jamais insérés.
En aucun cas, les manuscrits ne seront rendus.

COMITÉ DE RÉDACTION:

Le Bureau de la Fédération des Unions du 5^{me} Collège. — Le Bureau de l'Union Mutualiste Lorraine. — Albert HINZELIN, rédacteur en chef de "L'IMPARTIAL", à Nancy.

CONGRÈS MUTUALISTE DE NANCY

Sous la Présidence de M. Léopold MABILLEAU

Président de la Fédération Nationale de la Mutualité française

les 21, 22, 23, 24 Juin 1906

Judi 21 juin, 9 heures du soir.

Réception à l'Hôtel de Ville par la municipalité et le conseil municipal de Nancy, des membres du Congrès.

Vendredi matin, 9 heures, et vendredi après-midi, 2 heures.

Réunion des Commissions du Congrès.

Vendredi soir, 8 heures et demie.

Conférence organisée à la Salle Poirrel par l'Alliance d'hygiène sociale, et faite par M. le médecin-inspecteur Benech, directeur du service de santé du 20^e corps d'armée sur le: *Rôle social de la médecine et de l'hygiène d'armée.*

Samedi matin, 9 heures.

Réunion des trois commissions, lecture et discussion des rapports.

Samedi après-midi.

Visite des principaux établissements industriels, des musées et des monuments de Nancy.

Samedi soir, 8 heures et demie.

Conférence organisée par l'Alliance d'hygiène sociale à la salle Poirrel. — Cette conférence sera faite par M. Cheysson, membre de l'Institut, président de la Fédération anti-alcoolique, sur « l'hygiène dans l'habitation ».

Dimanche matin, 9 heures.

Salle Poirrel, réunion de la fédération régionale des Unions du V^e collège et clôture du congrès mutualiste en présence de M. Casimir-Perier.

Dimanche après-midi, 2 heures.

Salle Poirrel, Clôture du Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale.

Dimanche après midi, 4 heures.

Au cirque, Séance publique (Fédération mutualiste et Alliance.)

Dimanche soir, 7 heures.

A l'Hôtel-de-ville, Banquet présidé par M. Casimir-Perier et organisé par la Fédération mutualiste et l'Alliance d'hygiène sociale.

La I^{re} Commission: *Mutualité maternelle et infantile*, sera présidée par M. le sénateur Paul Strauss; les vice-présidents sont: MM. le docteur Boursot, président de l'Union de la Côte-d'Or, et Henri Mengin, avocat à la Cour, membre du Conseil d'administration de la *Prévoyante nancéienne*; le secrétaire-rapporteur est M. le docteur Charles Garnier, sous directeur de l'Institut sérothérapique de Nancy, médecin de la Société des Familles, de Nancy; le secrétaire-adjoint est M. Purnot, avocat à la Cour, membre de la Société Générale des Etudiants.

La deuxième commission: *Mutualité scolaire (Pont Mutualiste)*, a comme président M. Cavé, fondateur des Mutualités scolaires.

Les vice-présidents sont: MM. Housse, avocat, échevin et député de la ville de Luxembourg (Grand-Duché), et Tisserand, inspecteur primaire à Nancy.

Le secrétaire rapporteur est M. Martin, directeur des écoles publiques de Dombasle-sur-Meurthe, (Meurthe-

et-Mosellé); le secrétaire-adjoint est M. André Kahn, étudiant en droit à Nancy, membre de la Société Générale des Etudiants.

La présidence de la **troisième commission: Retraites ouvrières et mutualistes**, a été acceptée par M. Millerand. Les vice-présidents sont MM. Tenting, député de la Côte-d'Or, rapporteur à la Chambre de la loi sur les retraites de vieillesse et d'invalidité; président de la Fédération des Unions départementales du V^e collège mutualiste; et Henry Barrau, secrétaire du groupe mutualiste de la Chambre des députés; secrétaire-général du musée social; le secrétaire-adjoint est M. Ferry, avocat à la Cour, membre de la Société Générale des Etudiants.

Le secrétaire-rapporteur est M. Ambroise président de la société de secours mutuels de Lunéville.

BUREAU DU CONGRÈS

Président : M. NICOLAS, Président de l'Union lorraine et de la Société des Familles de Nancy.

Vice-Présidents : M. GAUTHEROT, Vice-Président de l'Union lorraine et président de la Société de prévoyance de Pont-à-Mousson.

M. Charles ANDREZ, Vice-Président de l'Union lorraine et président de la Société Alsacienne-Lorraine de Saint-Dié des Vosges.

Secrétaire Général : M. GARDEL, Secrétaire Général de l'Union lorraine et président de la Société de secours mutuels de la manufacture des tabacs de Nancy.

Secrétaire Général adjoint : M. LANCELEVÉE, Secrétaire de la Société des Familles de Nancy.

Trésorier : M. LAURENT, Trésorier de l'Union lorraine, Président de la Société de prévoyance de Nancy.

Secrétaires adjoints : M. LORENTZ, Avocat à la Cour de Nancy, Sociétaire général de l'Association des étudiants.

M. CLÉRIN, Avocat à la Cour de Nancy.

M. HESSE, de la Société d'Alsace-Lorraine de Nancy.

Trésorier adjoint : M. GOBERT, licencié ès lettres à Nancy.

Maitre des Cérémonies : M. MAUGUÉ, Vice-Président honoraire de la Société des Familles de Nancy.

ORGANISATION du Congrès.

Toutes les communications concernant le Congrès de Nancy doivent être adressées au siège de l'Union mutualiste lorraine, 80, Rue Saint-Georges, à Nancy.

I.

Billets de Chemins de fer.

Nous prions très instamment, car l'époque du Congrès est proche, MM. les présidents des sociétés adhérentes d'envoyer de suite au siège de l'Union lorraine : les noms et adresses des délégués de leurs sociétés, afin qu'il nous soit possible de leur adresser des bons individuels de demi-place sur les lignes ferrées.

II.

Jour et heure d'arrivée.

Chaque délégation trouvera à la descente du train qui l'amènera à Nancy, un commissaire chargé de le conduire à son logement et de lui donner tous les renseignements nécessaires. Ce commissaire restera à sa disposition pendant toute la durée du congrès.

Il aura, outre les insignes de sa société, un brassard aux couleurs lorraines (jaune et rouge).

Il est donc essentiel qu'assez à temps pour l'organisation, chaque délégation nous indique le jour et l'heure de son arrivée.

III.

Logements

Il importe aussi que MM. les Présidents nous indiquent le plus tôt possible ceux de MM. les délégués qui désirent que nous leur retenions des chambres à l'hôtel, avec l'indication des jours pendant lesquels ces chambres doivent être retenues.

IV.

Commissions

MM. les présidents voudront bien aussi nous dire aux travaux de quelle commission chacun des délégués entend participer, afin de l'inscrire d'avance et d'éviter ainsi toute perte de temps.

V.

Après-midi du Samedi 23 Juin

L'après-midi de ce jour a été ménagée, afin de permettre aux congressistes de visiter les Musées, certaines industries d'art et certaines manufactures.

Pour que ces visites soient possibles, nous sommes obligés de diviser les congressistes. Or, pour que chaque congressiste puisse choisir celles de ces visites qui l'intéressent davantage, nous prions M. le Président de nous indiquer les préfé-

rences des délégués, qui voudront bien choisir deux des groupes indiqués ci-dessous. Ils ne seront inscrits au 2^e groupe choisi que si des choix trop nombreux étaient faits pour certains groupes. Dans tous les cas, les inscriptions seront faites au fur et à mesure des adhésions.

Premier Groupe. Musée de Peinture Musée d'Archéologie Monuments

Deuxième Groupe.

Verreries de Nancy : MM. Daum frères.

Tonnellerie mécanique : M. A. Frühinsholz.

Grands moulins : M. Vilgrain, Simon et Cie.

Société Générale électrique.

Troisième Groupe.

Verreries et meubles d'art : Mme Gallé.

Fabrique de meubles artistiques : M. Majorelle frères.

Quatrième Groupe.

Phototypie artistique (cartes postales, etc.) : M. Bergeret.

Fabrique de chaussures : M. Spire et Coblentz.

Cinquième Groupe.

Grands brasseries réunies de Maxéville : MM. Betting.

Fabrique de chaussures : M. Perrot.

Sixième Groupe.

Forges et aciéries du Nord et de l'Est : M. Mayer de Laval.

Filature et tissage : MM. les fils d'Emmanuel Lang.

Septième Groupe. Pour Dombasle-sur-Meurthe. Produits chimiques et soude : MM. Solvay. Mines de sel et Salines.

En résumé :

MM. les présidents voudront bien répondre ou faire répondre par les délégués, le plus tôt possible, aux cinq demandes suivantes :

1^o Noms, prénoms et adresse des délégués.

2^o Jour et heure de leur arrivée.

3^o Logements des délégués.

4^o Choix par chaque délégué de commission où il voudra siéger.

5^o Visite aux musées; industries d'art et manufactures.

Fédération

Nous prions, en outre, M. le secrétaire général de notre Fédération de nous adresser, dès qu'il les recevra, toutes les communications qui pourraient lui être adressées relativement au congrès.

Union

Il est indispensable aussi que MM. les présidents des Unions nous adressent bientôt les noms des délégués de chaque Union.

Nous rappelons que chaque Union a le droit à un délégué par 25 sociétés ou fraction de 25; et qu'il appartient au Bureau de l'Union de désigner ces délégués, sans qu'il soit nécessaire de provoquer une assemblée générale de l'Union.

Ce sont ces délégués qui constitueront l'Assemblée générale de la Fédération.

Sociétés

Nous prions à nouveau toutes les sociétés composant les Unions du 5^e collège, de bien vouloir nous envoyer d'urgence une monographie de leur organisation, de leurs services, etc., pour l'exposition d'hygiène sociale qui aura lieu à Nancy pendant le Congrès de juin. Sous forme d'affiche, cette monographie pourrait être placée sur les murs de la salle où aura lieu l'exposition.

Nous les prions aussi de nous envoyer d'urgence le résumé de cette organisation, pour l'insérer dans le volume spécial qui sera publié à l'occasion du congrès.

Bannières

Nous recommandons à toutes les délégations d'apporter avec elles leurs bannières ou drapeaux corporatifs.

Ils figureront dans nos séances publiques et ils seront portés lors du défilé des Sociétés.

Séance au Cirque

Le Dimanche à 2 heures, les mutualistes se réuniront place Stanislas, avec les bannières de leurs sociétés, pour se rendre en cortège à la séance du Cirque.

Banquet

Nous prions Messieurs les Présidents de nous envoyer le plus tôt qu'ils le pourront les noms de ceux de leurs sociétés qui désirent assister au banquet.

Le prix en est fixé à six francs. Et Messieurs les Présidents voudront bien envoyer le montant des cotisations en même temps que les adhésions. Cela afin d'éviter toute erreur, les cartes devant être envoyées au fur et à mesure de la réception des cotisations.

Nous recevons plusieurs lettres dans lesquelles on nous demande si les femmes sont admises au banquet. Non seulement elles sont admises, mais elles sont priées d'y assister.

Travaux des Commissions

Un sommaire des questions à discuter dans chacune des commissions sera envoyé à chaque délégué avant le Congrès.

Ce sommaire aura été préparé par le Bureau de la Commission dont il limitera les travaux. Il est nécessaire pour contenir la discussion. Il est indispensable pour permettre à chaque Commission d'aboutir à un résultat pratique et certain.

Eugène NICOLAS
Président.

Les Compagnies de chemins de fer de l'Est et P.-L.-M. ont bien voulu accorder des bons individuels de demi-place à tous les congressistes.

PARTIE OFFICIELLE

La Mutualité. Son organisation.

Il y a dix ans, le nombre des sociétés de secours mutuels était de 7.500, aujourd'hui il atteint 18.500. Il y a dix ans, le nombre des mutualistes était de 1.200.000, aujourd'hui il s'élève à 3.500.000 et, étant donné le mouvement imprimé sur ce terrain, il est à peu près certain que ce chiffre sera doublé avant 1910 : chaque mois voit se créer une centaine de sociétés.

L'action de la mutualité s'étend partout; elle doit, à notre époque de transformation sociale, être décisive dans le caractère et la pondération des classes laborieuses.

Il est d'un intérêt capital de ne rien négliger pour donner tout son essor à l'institution mutualiste. C'est une question de sécurité pour les travailleurs et la paix publique. Ne pas voir cette sauvegarde sociale serait nier l'évidence. Le développement de la mutualité est le meilleur dérivatif contre l'agitation révolutionnaire d'où qu'elle vienne et où qu'elle aille.

Les mutualistes sont gens sérieux, parce qu'ils sont prévoyants et stables. Ils ne vont pas frapper aux portes du bureau de bienfaisance. Plus on amène de prévoyants aux sociétés de Secours mutuels, plus on économise les deniers des contribuables, parce qu'il assiste, l'imprévoyant, reçoit tout et ne

donne rien, tandis que la mutualité doit s'aider d'abord pour que l'Etat lui vienne ensuite en aide, mais pas avant. En examinant à fond le rôle actif de la mutualité, on est arrivé à reconnaître que c'est un service de préservation sociale.

C'est donc faire une bonne œuvre que l'encourager et aider son essor.

Voyons comment la mutualité est organisée :

À la base, la Société, qui assure les services élémentaires de la mutualité, indemnités pécuniaires ou en nature en cas de maladie, secours médicaux ou pharmaceutiques, pensions, etc.

Ensuite le Syndicat des sociétés d'une même ville, qui permet de perfectionner le service de maladie (dispensaires, pharmacie), etc., d'aborder le placement gratuit, les œuvres d'éducation, conférences, fêtes, etc.

Puis, l'Union départementale, qui joue dans le département le même rôle que le syndicat dans la ville, mais avec un degré de plus. L'Union départementale permet d'aborder les services plus élevés et plus complexes de la mutualité, tels que : la mise en subsistance, qui assure aux mutualistes qui changent de résidence ou tombent malades en déplacement, les secours mutualistes dans leur nouvelle résidence.

La caisse de réassurance, qui permet la continuation de l'indemnité de maladie pendant deux ans. L'organisation du service pharmaceutique et médical, soit par l'organisation d'un service spécial, soit par l'entente avec les médecins et pharmaciens. La création d'une caisse départementale d'assurances au décès, la création et le développement sur tous les points du département des sociétés féminines et des œuvres de mutualité maternelle s'y rattachant.

À un degré plus élevé se trouve : la Fédération régionale, qui comprend les Unions départementales de la même région ou du même collège, et qui a pour but d'assurer la cohésion et la puissance des créations unies de toute la région : caisses autonomes de retraite — caisses régionales d'assurances au décès, etc.

Enfin, dominant le tout, au faite de l'édifice, la Fédération nationale, terme de l'évolution solidariste, symbole de l'unité de la patrie avec les fonctions qu'elle permet d'aborder : mutation et subsistance, lutte générale contre la tuberculose et participation aux grands services d'hygiène, assurance sur la vie et le décès, etc.

La Fédération nationale est une association réelle des collectivistes. Elle unit des groupes de sociétés pour l'établissement des services où le grand nombre des adhérents est une condition nécessaire. Et ces services, elle aide les associations départementales ou régionales à les réaliser ou elle y pourvoit elle-même quand les groupements secondaires n'y suffisent pas.

Mais ce qui caractérise toutes les hiérarchies de la Mutualité, c'est que, à tous les degrés de l'échelle, l'indépendance des éléments qui composent le système de l'association générale demeure entière. — Aucune société d'aucun degré ne compromet son autonomie en entrant dans un groupe de degré supérieur : car elle n'y entre que pour des fonctions qu'elle n'eût pas remplies elle-même et par conséquent, en le faisant, elle ne renonce à rien.

C'est un nouveau degré de vie qu'elle s'ajoute en participant à un organisme supérieur sans rien perdre de ce qui constituait son existence propre.

Nous ne saurions donc trop engager toutes les sociétés, quelles que soient leurs ressources ou leur mode de fonctionnement, à se faire inscrire à l'Union départementale de la Côte-d'Or. Elles peuvent y gagner; elles ne peuvent rien y perdre. Et alors même qu'elles n'en retireraient pas un bénéfice immédiat, elles auraient participé à une bonne œuvre, à l'extension de la mutualité, sous toutes ses formes, dans notre beau département. Et nous termine-

rons par ces belles paroles du dévoué et illustre président de la Fédération nationale: « Que toutes les sociétés de chaque département forment l'union prévue par la loi; que toutes les unions d'une même partie du territoire soumise à des influences climatiques et à des conditions de vie identiques, forment une Fédération régionale! Enfin, que toutes les régions apportent leur contingent à la Fédération nationale. Rien ne résistera à un pareil bloc de sagesse, de prévoyance et de liberté. »

« La mutualité traverse une crise; son sort est entre ses mains, et nous avons bon espoir, parce que nous avons bonne volonté ».

Docteur E. Boursot.

Maisons de retraite mutualistes

Sous les auspices, et avec le concours de l'Union nationale des présidents de Sociétés de secours mutuels, a eu lieu, le 27 mai, à la mairie du IX^e arrondissement, à Paris, l'Assemblée générale constitutive de l'œuvre des maisons de retraite mutualistes.

L'assemblée, présidée par M. Barberet, directeur de la mutualité, a adopté le projet de statuts, qui a été discuté en séance, puis a procédé à l'organisation pratique et à la mise en fonctionnement des sections régionales. Une Commission technique a été instituée à cet effet.

Le rôle des Scolaires forestières devant être exposé au Congrès par M. Martin, de Toul, nous croyons utile d'emprunter à l'Avenir l'article suivant :

ŒUVRES POST-SCOLAIRES

LE RÔLE

Des Scolaires forestières

Depuis quelque temps, le mouvement coopératif en France est en voie d'extension. A leur point de vue tout particulier, les Œuvres de l'Ecole et du Lendemain de l'école commencent à faire au principe de la coopération le meilleur accueil. On peut penser qu'orientée dans ce sens, l'œuvre nouvelle est susceptible du plus grand développement.

Le moment nous semble donc propice pour faire connaître à nos aimables lecteurs une des formes les plus attachantes de l'intéressant problème de la coopération appliquée à la mutualité scolaire.

L'occasion nous a été donnée, au premier Congrès de l'Association pour l'aménagement des montagnes tenu à Bordeaux en 1905, d'exprimer nos idées et nos vues sur la question, et c'est un résumé de cette communication, très remarquée du Congrès, que nous allons présenter aujourd'hui.

« Il est de toute nécessité, aujourd'hui, d'associer de plus en plus la jeunesse, celle surtout qui fréquente nos écoles primaires, aux œuvres qui ont pour but l'amélioration constante, morale et matérielle des éléments vitaux du pays. Si l'instruction et l'éducation permettent à l'homme de tirer profit personnellement des précieux avantages d'une civilisation que les progrès continus de la science font chaque jour plus agréable, il est équitable en retour que tout bon citoyen ait le souci de la prospérité de son pays sous toutes les formes où elle doit se manifester. »

« A ce point de vue, la question de l'aménagement des montagnes est intimement liée à de gros problèmes économiques et sociaux. »

« Or, dans cette lutte patiente et scientifiquement méthodique qui est déjà courageusement entreprise dans les Pyrénées contre les désastres d'une inconséquence dénuée des versants et des surfaces boisées, il y a place, certainement, pour une

œuvre persévérante et rationnelle des Sociétés scolaires forestières, qui fonctionnent déjà avec succès dans plusieurs départements de l'Est. »

« C'est une question toute nouvelle pour notre région que celle de la création de Sociétés scolaires forestières. Il faut qu'elle soit connue dès maintenant de nos nombreuses Associations d'anciens élèves d'écoles rurales, de nos Sociétés d'éducation populaire, dont l'activité est si méritoire, et qui bien certainement trouveraient dans cette voie nouvelle, extrêmement attrayante et utile, une nouvelle occasion d'étendre leur action sur un domaine absolument neuf pour elles. Je reste persuadé que leurs efforts s'auraient s'y répandre en de bienfaisants travaux. »

« L'initiatrice de ce mouvement est la Société forestière française des amis des arbres, fondée en janvier 1881. Son organisateur, M. le docteur Jeannel, justifiait à cette époque, en des termes qui s'appliquent encore admirablement aujourd'hui à l'œuvre de l'Association pour l'aménagement des montagnes, le but tout particulier de cette institution. Très sagement donc, M. Jeannel disait : « Le sentiment qui nous a servi de guide et qui nous réunit aujourd'hui, vous le trouverez dans vos cœurs; c'est le sentiment patriotique, c'est l'amour du sol natal. La terre d'où l'on est issu est fertile et habitée. Dans les pays déboisés, l'harmonie naturelle de l'organisme terrestre est perturbée. Les conditions providentielles de la vie humaine sont annihilées, détruites. L'homme, en ruinant les forêts, ruine sa propre race; il se suicide. »

« Dès 1890, une orientation nouvelle, absolument originale, vint s'offrir à l'activité de la Société des amis des arbres, à laquelle s'intéressaient vivement déjà beaucoup de professeurs départementaux d'agriculture et de membres du personnel des eaux et forêts. MM. les instituteurs des régions forestières telles que le Jura, les Vosges, le Doubs, l'Ain, appréciant l'importance des résultats considérables qu'ils pourraient obtenir en inculquant aux enfants des écoles les principes de la protection des arbres, s'attachèrent avec dévouement à provoquer la création de petites Sociétés scolaires forestières ayant pour but précisément d'initier la jeunesse aux dangers du déboisement, et de les encourager à mettre en pratique les moyens d'enrayer le mal. »

« Cette intelligente initiative fut une véritable révélation. Actuellement, les Sociétés scolaires forestières, dans les départements que je viens d'énumérer, sont extrêmement nombreuses; et dans le Jura, par exemple, on en compte plus de 50. Il convient de citer également les organisations très prospères de la Franche-Comté et du territoire de Belfort. La lecture du Bulletin trimestriel de la Société des amis des arbres est, à ce point de vue, très intéressante; on y trouve la preuve du développement incessant, considérable, des Sociétés scolaires forestières dans cette partie du pays. »

« Pourquoi donc de semblables tentatives ne trouveraient-elles pas également dans notre importante région du Sud-Ouest leur courageux protagonistes? C'est par l'école, nous le répétons, que doit s'accomplir cette belle œuvre de la protection des arbres. L'instituteur est admirablement placé pour propager autour de lui les notions relatives au reboisement, aux améliorations pastorales et aux conséquences extrêmement utiles que ces travaux de sécurité comportent. »

(A suivre.) Godefroy RATTON.

Sous la signature A. C. T., le Bulletin de la Prévoyance, de Bruxelles, publie ce qui suit :

PSEUDO-MUTUALITÉS

Un exemple instructif

La Société Les Vétérans des Armées de terre et de mer est une pseudo-mutualité française très importante, du type bien

connu des Prévoyants de l'Avenir; elle constitue un capital inaliénable, au moyen de cotisations de 1 franc par mois, et elle distribue les intérêts de ce capital aux sociétaires qui ont payé cette cotisation pendant un certain nombre d'années.

Comme toutes les sociétés de même genre, Les Vétérans des Armées de terre et de mer ont promis des pensions (le mot est faux puisqu'il s'agit simplement d'allocations annuelles variables) dépassant très notablement les rentes garanties par les caisses de retraites bien organisées.

Mais le moment est venu d'exécuter ces belles promesses, et, comme les actnaires l'avaient prévu, nous assistons à un pitoyable avortement.

C'est d'ailleurs le sort qui attend inévitablement toutes les pseudo-mutualités.

Il y a quelques années, les vrais mutualistes avaient à cœur de ne pas permettre que l'on confonde leurs œuvres avec celles qui aboutissent à créer des avantages particuliers au profit de certains membres et au détriment d'autres membres.

Mais depuis quelque temps, surtout en France, on s'habitue à tolérer que le mot « mutualité » couvre les combinaisons les plus dangereuses et les plus insensées. On ne peut mieux s'y prendre pour compromettre par des applications saugrenues un excellent principe.

Bien plus, on semble avoir des trésors d'indulgence pour les créateurs de ces pseudo-mutualités, comme si des voix autorisées ne les avaient pas avertis depuis longtemps. Et l'on va jusqu'à réclamer, en faveur de ces associations, l'aide de l'Etat.

Voici ce que nous lisons, en effet, dans l'Avenir de la Mutualité, de Bordeaux, n° du 18 novembre 1905 :

« Dans sa séance du 4 novembre dernier, le Conseil général de la Gironde, sur la proposition de M. Delboy, un des membres les plus éloquents et les plus dévoués du groupement girondin des Vétérans des Armées de terre et de mer, émit le vœu que le Parlement « alloue un crédit annuel pour élever les pensions de retraites servies par les assurances, caisses et sociétés mutuelles aux vétérans de la défense nationale de 1870-1871. »

« Bien que ce vœu vise toutes les organisations de retraites, qui comprennent parmi leurs membres des anciens combattants de l'Année terrible, il n'est pas douteux que son auteur a eu surtout en vue la situation faite à ses adhérents par la société dite des Vétérans des Armées de terre et de mer. »

« Hétons nous de le dire, aucune situation ne nous paraît plus intéressante, et les considérations susceptibles d'être invoquées pour motiver la réalisation du vœu du Conseil général de la Gironde sont à la fois sérieuses et pressantes. »

« Un sacrifice du pays en faveur des humbles soldats qui, aux heures les plus tristes de notre histoire, ont lutté désespérément pour sauver l'honneur national, serait admis par tous, et bien que « les vétérans de 1870-71 » n'aient pas consenti à se placer sous le régime de la loi de 1898, les mutualistes seront les premiers à appuyer les revendications de ceux qui poursuivent, sous un régime spécial et par des méthodes différentes, un idéal semblable à leur. »

La fin au prochain numéro.

CONTRE LA FAIBLESSE.

Souvent, avant une maladie grave, on éprouve un sentiment de lassitude et de faiblesse générale. L'appétit disparaît, les digestions sont lentes et pénibles, le sommeil est agité. Pour réagir contre cet état, rien ne surpasse l'eau de Bus-sang, prise pendant le repas. Ce remède, simple, à la portée de tous, et agréable à prendre, ne manque jamais de produire son effet.

Le gérant : Alfred Robert.
Nancy. — Imprimerie Hinzelin, place de la Cathédrale.

22 juin

Le Congrès mutualiste et d'Hygiène sociale

Réception des mutualistes
L'« Alliance d'hygiène sociale », a, comme on sait, choisi notre ville comme siège de son treizième congrès social. Nous avons publié un programme détaillé des travaux qu'elle se propose de réaliser.

La Fédération de la mutualité a choisi également Nancy comme siège de son congrès, dont nous rendons compte en détail.

Judi soir, les mutualistes furent reçus à l'hôtel de ville par la municipalité nancéienne. A cette occasion, l'édifice avait été décoré de drapeaux et illuminé.

Les sociétés représentées
Dès 8 h. 1/2, les représentants des diverses sociétés qui, au nombre de 500, doivent prendre part au congrès, pénétrèrent dans le Salon carré.

Nous notons au hasard : l'Union mutualiste lorraine, le Soutien fraternel des agents des postes, la Légion étrangère, la Chécobia, le Ralliement, l'Orphelinat des sous-agents des postes, la Société des Familles, la Société d'Alsace-Lorraine, la Société de prévoyance et de secours mutuels, les voyageurs et employés de commerce, la Société de prévoyance de Metz, les sociétés de Pont-à-Mousson, Saint-Dié, Lunéville, d'Epône (Marne), de Dijon, de Mulds (Côte-d'Or), de Châtillon-sur-Seine, des anciens militaires du génie de l'Est de la France, des instituteurs de Meurthe-et-Moselle, la Société de prévoyance du Luxembourg, la Mutuelle des agents de la 3^e région de l'Est, l'Orphelinat fraternel des employés de chemins de fer, les garçons de café, la Dotation de la jeunesse de France, les tabacs, les ouvriers sa charbonniers, l'Union amicale des employés du matériel roulant, etc., etc.

L'arrivée de la Municipalité
Il est 9 heures lorsque l'Harmonie nancéienne annonce par l'exécution de la Marseillaise, l'arrivée du maire et de ses adjoints.

M. Beauchet prend, dans le grand salon, place à la table d'honneur, ayant à sa droite M. Heuss, 1^{er} adjoint de Luxembourg et député; à sa gauche MM. Ballu, président de chambre honoraire de Dijon, trésorier de la Fédération des Sociétés de secours mutuels, et Tanting, député de la Côte-d'Or et président de la Fédération.

Les discours
Pendant que chacun s'empare sur les vastes tables aux nappes éblouissantes, d'une coupe de l'excellent champagne dont Walter a la spécialité, M. Nicolas, vice-président de la Fédération de la mutualité, prend la parole.

Il remercie d'abord le maire et la municipalité de la gracieuse hospitalité offerte aux congressistes.

Puis il donne un aperçu succinct des travaux que se partageront trois commissions :

La commission de la mutualité maternelle infantile;

La commission de la mutualité scolaire;

Enfin la commission des retraites ouvrières, présidée par M. Millerand.

M. le maire remercie M. Nicolas de ses bonnes paroles, et souhaite une cordiale bienvenue aux mutualistes. Il les remercie d'avoir choisi Nancy comme siège de leurs pacifiques assises: c'est à Nancy que naquit, en effet, il y a un siècle et demi, avec le règne de Stanislas, l'idée première de la mutualité. Et peu s'en fallut que ce projet ne devint une réalité.

Puis, pour ne pas perdre l'habitude, M. le maire lance une petite pointe à l'adresse du gouvernement, et il invite les mutualistes à compter surtout sur eux, et à ne pas se reposer sur « l'appui fragile et bien trompeur de l'Etat ».

La soirée
Après quelques idées vides de nouveau, les congressistes et la municipalité se reposeront, pendant que l'« Harmonie » joue la Marseillaise.

Et republiques 22 juin

Les Fêtes de Nancy



CONGRÈS MUTUALISTE DE NANCY

On nous prie d'insérer :
« Sur la demande de différentes sociétés, le bureau du congrès nous communique la note suivante :

Pendant toute la durée du congrès, les congressistes pourront porter la tenue de ville.

Pour la journée de dimanche, les membres du bureau du congrès et des différentes sociétés, porteront l'habit ou la redingote.

Vendredi. — Les trois commissions se réuniront à huit heures et demie du matin, à la galerie nord de la salle Poirel; mais l'entrée de cette galerie se fera par la rue Chanzy.

Samedi. — Les commissions se réuniront dans leurs locaux respectifs à la même heure.

L'indication des heures de départ des différents groupes pour la visite des musées et usines sera donnée aux congressistes le samedi matin.

Dimanche, les mutualistes sont priés de ne point être en retard pour la séance de clôture qui commencera à neuf heures précises.

A partir de trois heures, le public pourra entrer au cirque où des places de secondes lui seront réservées.

Pour le cortège, les sociétés sont priées de se grouper suivant l'ordre qui sera indiqué dans les journaux de samedi matin.

Il leur est recommandé d'être très exacts pour le rassemblement.

Les mutualistes qui voudront des cartes d'entrée pour assister à la séance de clôture du congrès d'hygiène sociale sont priés de les retirer soit au bureau de la Société des familles, 3, place Cartière, soit à la permanence qui sera installée dans la galerie Est de la salle Poirel (entrée rue Chanzy), dès vendredi matin, pour la durée du congrès. »

Nous avons déjà donné des détails, des aperçus assez longs dans nos derniers numéros sur les congrès mutualiste et d'hygiène sociale qui ont lieu à Nancy.

Le congrès d'hygiène sociale s'ouvre ce matin, vendredi, galerie Nord de la salle Poirel.

Voici les questions portées à l'ordre du jour de cette première journée :

I. — De l'action des bureaux de bienfaisance en hygiène sociale. — Rapporteurs : M. Lallement, vice-président du bureau de bienfaisance de la ville de Nancy;

M. Ricordeau, avocat, administrateur des hospices civils à Nantes.

II. — Assainissement des villes et des campagnes. — Rapports : M. le docteur Macé, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Nancy, et M. le docteur Imbeaux, ingénieur des ponts et chaussées, directeur du service municipal de Nancy; De l'ensemble des mesures techniques propres à assurer et à maintenir la salubrité des agglomérations urbaines.

M. Bourcart, professeur à la Faculté de droit de Nancy; Des mesures législatives relatives à l'expropriation en matière d'hygiène et de salubrité.

297